



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 2 octobre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-10-249 / FIN DE CONTRAT DU SERVICE D'INSPECTION RÉGIONALE 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Valère désire contracter un service d'inspection;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services soumis par la MRC pour le renouvellement des services mentionnés pour l'année 2026;

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse de la Direction générale relative à ce dossier;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Guy Dupuis et résolu unanimement

- **QUE** le Conseil ne retienne pas les services de la MRC pour l'année 2026.
- **QUE** la Directrice générale et greffière-trésorière, Madame Annick Girouard soit habilitée à signer s'il y a lieu pour et au nom de la municipalité le contrat de non-renouvellement.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **6 octobre 2025**.

\_\_\_\_\_  
Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière